

**Ludivine CLOUZOT**

*Maître de conférences en droit public*

*Université de Montpellier*

ludivine.clouzot@umontpellier.fr

## CURRICULUM VITAE

### **I. CURSUS UNIVERSITAIRE**

#### **1) DIPLOMES ET TITRES**

2000-2001	<b>Baccalauréat général</b> , série Sciences économiques et sociales	Mention <i>Bien</i>
2001-2002	<b>1<sup>ère</sup> année de D.E.U.G. Droit</b> , Université Montpellier I	Mention <i>Bien</i>
2002-2003	<b>2<sup>ème</sup> année de D.E.U.G. Droit</b> , Université Montpellier I	Mention <i>Bien</i>
2003-2004	<b>Licence en Droit</b> , Université Montpellier I	Mention <i>Assez Bien</i>
2004-2005	<b>Maîtrise en Droit public</b> , Université Montpellier I	Mention <i>Bien</i>
2005-2006	<b>Master II Recherche Droit administratif et Science administrative</b> , Université Montpellier I	Mention <i>Bien</i>
10 décembre 2010	<p style="text-align: center;"><b>Doctorat de Droit public</b></p> <p><u>Titre</u> : <i>Recherche sur la substitution en droit administratif français.</i> <u>Directeur de thèse</u> : Mme le Professeur Emmanuelle MARC</p> <p><u>Jury</u> : - M. le Professeur Benoît PLESSIX (Rapporteur), - Mme le Professeur Aude ROUYERE (Rapporteur), - M. le Professeur Jean-Louis AUTIN, - Mme le Professeur Hafida BELRHALI-BERNARD, - Mme le Conseiller d'Etat Isabelle DE SILVA, - Mme le Professeur Emmanuelle MARC.</p> <p><u>Mention</u> : « <b>Très honorable avec félicitations du jury à l'unanimité</b> »</p> <p><b>Proposition de subvention en vue de la publication</b></p>	

## **2) PRIX :**

- Prix de Major de promotion en 1<sup>ère</sup> année de DEUG de droit (2001-2002)
- Prix de Major de promotion en 2<sup>e</sup> année de DEUG de droit (2002-2003)
- Prix du Tribunal administratif en Master II (2005-2006)
- Prix de thèse de l'Académie Française, Fondation Viard.

## **II. FONCTIONS UNIVERSITAIRES SUCCESSIVES**

- **Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011** : Maître de conférences en droit public, Université de Montpellier
- **2010-2011** : Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche, Université Montpellier I
- **2009-2010** : Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche, Université Montpellier I
- **De septembre 2006 à août 2009** : Allocataire de Recherche – Moniteur, Université Montpellier I.

## **III. RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES**

- **Responsable pédagogique de la Licence 3 AES, Parcours Administration et gestion publiques**, Institut Montpellier Management, Université de Montpellier (depuis septembre 2011).
- **Directrice des études du Magistère Droit public appliqué**, dirigé par Monsieur le Professeur Julien BONNET et Monsieur Nicolas MARTY, UFR Droit et Science politique, Université de Montpellier (depuis septembre 2011).
- **Membre élue du Conseil de la Section de droit public de l'UFR Droit et Science politique**, Université de Montpellier (depuis 2013).
- **Membre élue du Conseil d'administration de l'IPAG**, Université de Montpellier (depuis 2015).
- **Responsable du Pôle Management public de l'Institut Montpellier Management**, Université de Montpellier (depuis mai 2017).
- **Directrice adjointe du Centre de Recherches et d'Etudes administratives de Montpellier (CREAM)** (depuis septembre 2018).

## **IV. ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT**

### **1) COURS MAGISTRAUX**

**Droit public économique (30h)**, Licence 3 Parcours Administration Générale et Territoriale, UFR AES, Université Montpellier I (septembre 2011-septembre 2014).

**Droit de l'intervention publique (24h)**, Licence 3 AES, Parcours Administration et gestion publiques, Institut Montpellier Management, Université de Montpellier (depuis septembre 2015).

**Droit institutionnel de l'Union européenne (24h)**, Licence 3 AES, Parcours Administration et gestion publiques, Institut Montpellier Management, Université de Montpellier (depuis septembre

2011) et Maîtrise d'Administration Publique, IPAG, Université Montpellier I (année universitaire 2011-2012).

**Politiques régionales de l'Union européenne (12h)**, en binôme avec Stéphane Nguyen, Licence 3 AES, Parcours Administration et gestion publiques, Institut Montpellier Management, Université de Montpellier (depuis janvier 2017).

**Droit de la fonction Publique (30h)**, Licence 3 AES, Parcours Administration Générale et Territoriale, UFR AES, Université Montpellier I et Licence d'Administration Publique, IPAG, Université de Montpellier (depuis septembre 2011).

**Droit de la fonction publique (21h)**, Maîtrise d'administration publique (21h), IPAG, Université de Montpellier (depuis septembre 2016).

**Droit de la fonction publique hospitalière (21h)**, Master II Administration et établissements publics de santé, IPAG, Université de Montpellier (depuis mars 2016).

**Droit public du travail (24h)**, Licence 3 AES, Parcours Administration et gestion publiques, Institut Montpellier Management, Université de Montpellier (depuis septembre 2015).

**Droit de la décision publique (12h)**, Master I Management public, Institut Montpellier Management, Université de Montpellier (depuis septembre 2016)

**Gestion des ressources humaines (12h)**, en binôme avec Isabelle Bories-Azeau, Maître de conférences à l'Université de Montpellier, Master I Management Public, Institut Montpellier Management, Université de Montpellier (depuis septembre 2012).

**Gestion de l'achat public (15h)**, en binôme avec Magali Blanc, Responsable de la Direction des marchés publics, des affaires juridiques et de l'urbanisme de la commune de Grabels (34), Master I Management Public, Institut Montpellier Management, Université de Montpellier (depuis décembre 2015)

**Ingénierie juridique des services publics locaux (12h)**, Master II Management Public Territorial, Institut Montpellier Management, Université de Montpellier (depuis 2012).

**Relations contractuelles (Droit des Marchés Publics) (6h)**, Licence Professionnelle Management et gestion des organisations, Institut Montpellier Management, Université de Montpellier (depuis 2014)

**Droit des marchés publics (12h)**, Master II Management de projets pour les PME/PMI, Institut Montpellier Management, Université de Montpellier (depuis 2018).

**Droit public du travail (15h)**, séminaire de recherche dispensé avec Monsieur François-Xavier FORT, Maître de conférences en droit public à l'Université Montpellier I, Master II Recherche Droit Public Général, UFR Droit et Science Politique, Université de Montpellier (depuis septembre 2013).

**Responsabilité des collectivités territoriales (20h)**, Séminaire Master II Droit Public spécialité Droit et Management des Collectivités Territoriales, UFR Droit, Université de Nîmes (année universitaire 2013-2014).

**Responsabilité des acteurs territoriaux (12h)**, Master II Management Public Territorial, Institut Montpellier Management, Université de Montpellier (depuis septembre 2015).

**Responsabilité des élus locaux (6h)**, Master II Droit des collectivités territoriales, UFR Droit et Science politique, Université de Montpellier (depuis janvier 2016).

## 2) TRAVAUX DIRIGES

**Droit public économique (15h)**, Licence 3 Parcours Administration Générale et Territoriale, UFR AES, Université Montpellier I (depuis 2011).

**Droit de la fonction publique (15h)**, Licence 3 Parcours Administration Générale et Territoriale, UFR AES et Licence 3 Droit Public, UFR Droit et Science Politique, Université Montpellier I (2011-2014).

**Droit de l'intervention publique (12h)**, Licence 3, Parcours Administration et gestion publiques, Institut Montpellier Management, Université de Montpellier (depuis septembre 2015).

**Droit public du travail (12h)**, Licence 3 Parcours Administration et gestion publiques, Institut Montpellier Management, Université de Montpellier (depuis septembre 2015).

## **V. ACTIVITES DE RECHERCHE ET PUBLICATIONS**

### **1) OUVRAGES**

- *Recherche sur la substitution en droit administratif français*, Paris, Dalloz, Coll. Nouvelle Bibliothèque de thèses, Vol. 113, 2012.

### **2) ARTICLES**

- « La théorie de l'imprévision en droit des contrats administratifs : une improbable désuétude », *RFDA*, 2010, pp. 937-948.
- « Les paradoxes de l'indépendance : l'exemple de la HALDE », in *Indépendances, Etudes offertes au Professeur Jean-Louis Autin*, Presses de la Faculté de droit et science politique de Montpellier, Coll. Mélanges, 2012, p. 311.
- « Indisponibilité des compétences et substitution d'action », in *L'indisponibilité des compétences*, Recherche collective du CREAM, Presses de la Faculté de droit et science politique de l'Université de Montpellier, Editions du CREAM, 2013, p. 119.
- « L'abandon de poste en droit de la fonction publique », *RFDA*, 2014, p. 123.
- « Création de la commission des conditions de travail commune aux personnels de direction de la fonction publique hospitalière », *Revue Droit et Santé*, 2016, n°71, p. 408.
- Loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, *Revue Droit et Santé*, 2016, n°72, p. 567.
- « Les praticiens hospitaliers dans la loi relative à la modernisation de notre système de santé : une réforme en demi-teinte », *Revue Droit et Santé, Numéro Hors série*, 2016, p. 123.
- « La loi « Déontologie » : quelles ambitions pour une fonction publique en quête d'identité ? », *DA*, octobre 2016, n°10, étude n°13, p. 10.
- « Les discriminations dans l'accès à la fonction publique : état des lieux et perspectives », *Revue Droit et Santé*, 2016, n°74, p. 913.
- « La neutralisation de l'illégalité par les juges administratif et de l'Union : techniques communes et évolutions concordantes », avec C. MAUBERNARD, Maître de conférences en droit public à l'Université de Montpellier, in B. BERTRAND et L. COUTRON (dir.), *L'ambivalence de la bonne administration de la justice*, actes du colloque organisé les 22 et 23 octobre 2015 à l'Université de Montpellier, Presses de la Faculté de droit et Science politique de l'Université de Montpellier, Editions du CREAM, 2017, p. 267.
- « Les pouvoirs d'instruction de la Commission de déontologie de la fonction publique : instrument de consolidation d'une légitimité institutionnelle », in *L'instruction*, Recherche

collective du CREAM, Presses de la Faculté de droit et science politique de l'Université de Montpellier, Editions du CREAM, 2017, p.47.

- « Le renforcement des conditions d'exercice de l'activité libérale des praticiens hospitaliers », *Revue Droit et Santé*, 2017, n°78, p. 543.
- « Le Gouvernement diffuse sa pédagogie de la laïcité : à propos de la circulaire du 15 mars 2017 relative au respect du principe de laïcité dans la fonction publique », *Revue Droit et Santé*, 2017, n° 78, p. 535.
- « L'évaluation des instances médicales de la fonction publique : l'urgence d'une réforme », *Revue Droit et Santé*, 2017, n°79, p. 695.
- « Déontologie et prévention des conflits d'intérêts dans la fonction publique : un chantier inachevé », *Revue Droit et Santé*, 2018, n°83, p. 428.
- « Revalorisation des carrières des corps de direction de la fonction publique hospitalière : une occasion manquée ? », *Revue Droit et Santé*, 2018, n°84, p. 593.
- « La réforme du temps partiel pour raison thérapeutique dans la fonction publique », *Revue Droit et Santé*, n°85, p. 803.

### **3) COMMUNICATIONS DANS DES COLLOQUES :**

- « La neutralisation de l'illégalité par les juges administratif et de l'Union : techniques communes et évolutions concordantes », in B. BERTRAND et L. COUTRON (dir.), *L'ambivalence de la bonne administration de la justice*, actes du colloque organisé les 22 et 23 octobre 2015 à l'Université de Montpellier.
- « L'optimisation de l'achat public », Table ronde animée dans le cadre du colloque *Osons l'innovation face à la rareté de l'argent public*, organisé par l'IPAG de Montpellier le 16 septembre 2016.

### **4) AUTRES ACTIVITES**

- Membre du Centre de Recherches et d'Etudes Administratives de Montpellier (CREAM)
- Membre de l'Association Française pour la Recherche en Droit Administratif (AFDA)
- Membre des équipes participant aux leçons de 24 h (Droit administratif) du Premier concours National d'Agrégation en Droit Public (2008) pour :
  - *Monsieur le professeur Pierre-Yves GAHDOUN*,
  - *Monsieur le professeur Laurent COUTRON*
- Membre des équipes participant aux leçons de 24 h (Droit administratif) du Premier Concours National d'Agrégation en Droit Public (2010) pour :
  - *Monsieur le professeur Romain TINIERE*
  - *Madame le professeur Laure MILANO*
  - *Monsieur le professeur Julien BONNET*

- Membre des Comités de Sélection pour le recrutement de Maîtres de Conférences en Droit Public :

- Centre Universitaire Jean-François Champollion (2 postes en droit public, mai 2013)
- Université de la Réunion (2 postes en droit public, septembre 2013)
- Université Toulouse I – Capitole (2 postes en droit public, mai 2014)
- Université de Nîmes (1 poste en droit public, mai 2015)
- Université de Nîmes (1 poste en science politique, mai 2016)
- Université Toulouse I - Capitole (2 postes en droit public, mai 2018)
- Université Paul Valéry – Montpellier III (1 poste en droit public, mai 2018)